



Tours, le 26 mars 2020

Covid 19 : point du jeudi 26 mars

1- La solidarité se met en place en France et dans notre département

Dans son discours du mercredi 25 mars, le Président de la République a appelé à l'unité de la nation dans la guerre contre le virus. Après avoir salué la mémoire des soignants décédés des suites du Covid-19, il a précisé que le Ministre de la Santé évoquera dans les prochains jours les suites réservées aux sujets les plus sensibles : masques, respirateurs, tests, traitements.

La mobilisation des services de l'État est totale :

- Sur le plan sanitaire, tout est mis en œuvre pour que les services de santé puissent faire face à la vague.
 - Un appel au volontariat des professionnels volontaires a été lancé aujourd'hui par l'ARS Centre : la plateforme digitale Renfort Covid (www.renfort-covid.fr).
 - Les opérations non urgentes ont été déprogrammées.
 - Le secteur privé et le secteur public travaillent main dans la main dans un esprit de solidarité à l'image des trois centres de consultations ouverts à Tours (SOS Médecin et salle familiale du quartier des Fontaines) et Joué les Tours.
 - Les hôpitaux des zones les moins touchées commencent à accueillir des malades transférés en provenance des zones les plus touchées. Le CHRU a accueilli aujourd'hui 6 patients en service de réanimation provenant d'un autre département.
 - La préfecture a assuré depuis la fin de la semaine dernière un recensement des masques disponibles dans les entreprises et les collectivités territoriales notamment. Ceux-ci ont été récupérés par nos services et livrés à la pharmacie du CHRU ou auprès des établissements assurant des soins aux personnes âgées ou vulnérables en lien avec l'ARS Centre. Cette opération de redéploiement permet d'assurer, pour les jours à venir, qu'il y aura suffisamment de masques pour les personnels qui en ont besoin.
- Concernant les autres services publics, policiers, gendarmes, douaniers, enseignants et fonctionnaires de tous corps sont mobilisés pour assurer les missions prioritaires sous l'autorité de la Préfète, garante de la continuité de ces services. Tous les jours, ce sont près de 700 agents des services de l'Etat qui travaillent soit sur leur lieu d'affectation habituelle soit depuis leur domicile. Les fonctionnaires non mobilisés ces derniers jours constituent les renforts appelés à remplacer leurs collègues au cours de cette crise longue.

- Les collectivités locales sont au front également et participent à l'effort de guerre sanitaire. Par exemple, certaines d'entre elles organisent la livraison de denrées fraîches à domicile entre particuliers et producteurs locaux avec l'appui des services municipaux. D'autres ont mis en place des appels aux personnes seules ou considérées comme vulnérables sur le principe de ce qui est organisé en temps de "canicule".

Au niveau national, 40 000 personnes se sont inscrites à la Réserve sanitaire, tandis que 100 000 engagés se sont portés volontaires au titre de la réserve civique sur la **plateforme jeveuxaider.org**. Pour l'Indre et Loire, une quarantaine de structures (Mairies, CCAS, Association...) sont inscrites sur la plateforme. Plus de 260 missions ont déjà été proposées et toutes ont été prises en charge par un bénévole. Les principales missions proposées sont :

- le maintien de lien social à distance auprès de personnes fragiles isolées
- les courses pour des voisins fragiles ou malades
- la distribution de produits de première nécessité.

Les bénévoles sont très réactifs dans leur engagement, ce qui explique que peu de missions soient visibles sur la plateforme. Les potentiels bénévoles sont encouragés à se rendre régulièrement sur le site.

Hier soir, le Président de la République a également annoncé le lancement de l'opération Résilience, consacrée à l'aide et au soutien aux populations ainsi qu'à l'appui aux services publics par l'armée pour faire face à l'épidémie de Covid-19, plus spécifiquement sur les plans sanitaire, logistique et de la protection. La Préfète est en contact avec le général Maury, Délégué Militaire Départemental et un officier de la DMD sera associé aux points de situation de la cellule de crise dès demain. Les missions sur lesquelles les armées pourraient éventuellement aider les services de l'Etat et de santé vont être identifiées au regard de la situation qui évolue au jour le jour.

2- Fermetures des bureaux de police

A compter du vendredi 27 mars, les deux bureaux de Police de Tours Nord et Tours Est ainsi que celui de Saint Pierre des Corps seront fermés au public afin de pouvoir maintenir le nombre de patrouilles de voie publique dans ces secteurs. Le commissariat de Joué les Tours et l'hôtel de police situé rue Marceau restent ouverts.

Pour mémoire, il est toujours possible de déposer une pré-plainte en ligne : <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>

3- Des marchés autorisés mais contrôlés

Suite à l'autorisation de maintien des marchés dans 27 communes du département (la commune de Langeais ayant demandé une autorisation aujourd'hui), certaines communes ont d'ores et déjà mis en place un un sens unique de circulation unique avec une entrée et sortie ce qui évite les croisements entre les clients. Cette bonne pratique est fortement encouragée.

Par ailleurs, des opérations de contrôles ont été mises en place ce jour par les forces de l'ordre pour s'assurer que l'organisation de ceux-ci respecte les règles sanitaires édictées. Pour préserver la santé de tous, policiers et gendarmes poursuivront cette mission tout le temps qu'elle nécessaire.

CONTACT PRESSE

Christelle HAMON – 02 47 33 10 06
pref-relations-presse@pref.gouv.fr

www.indre-et-loire.gouv.fr



@Prefet37



Préfète d'Indre-et-Loire